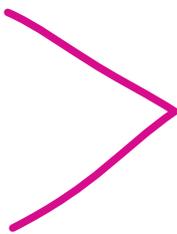


GÉRER LA
2^E PARTIE
DE CARRIÈRE



APRÈS
45 ANS

BRANCHE DE L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT,
DES SOINS ET DES SERVICES À DOMICILE (BAD)

AIDE SOIGNANT

FICHE **1**

Présentation des **aires de
mobilité** et de **parcours**
possibles pour le métier
d'Aide soignant (AS)



uniformalion

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE

NOTICE D'UTILISATION



La cartographie des aires de mobilité identifie des parcours professionnels qui valorisent des compétences acquises par l'expérience dans le métier d'AS. Les parcours proposés ne se veulent pas exhaustifs. Ils montrent la diversité des métiers possibles à l'intérieur de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile et donnent des exemples de métiers possibles repérés hors de la branche professionnelle.

Ce document :

- aide le salarié à identifier des pistes professionnelles possibles à partir du métier d'AS,
- est un support au dialogue pour l'employeur si un salarié exprime un souhait de mobilité dans le cadre de l'entretien de deuxième partie de carrière par exemple.

Un premier schéma synthétise les parcours décrits avec une mesure de l'écart entre le métier d'AS et le métier envisagé en matière de domaines de compétences et de changement d'environnement de travail. Ce schéma est suivi d'une définition de chacun des métiers proposés. Un tableau détaille ensuite pour chaque parcours proposé les principales compétences transférables, quelques compétences fondamentales à acquérir, la nature du changement d'environnement de travail (s'il y a lieu), le diplôme ou actions de formation requis ou conseillés pour accompagner cette mobilité professionnelle.

Les parcours proposés correspondent à des changements d'activités : diversification, acquisition de nouvelles compétences, évolution dans un nouvel environnement de travail. Ils n'impliquent pas forcément de promotion ou de modification de la rémunération.

Quelques définitions utiles à la lecture :

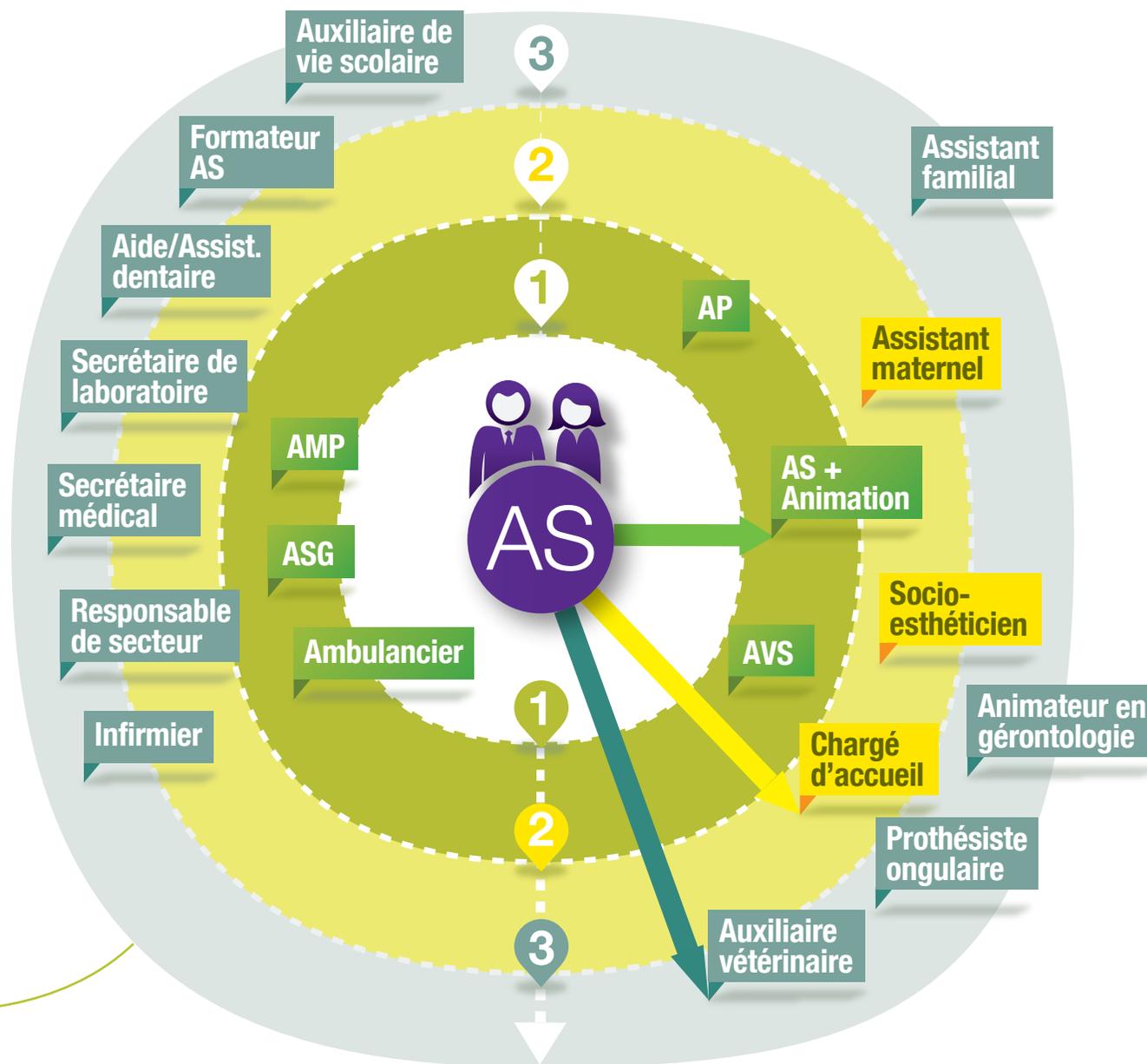
Domaine de compétences : ensemble de compétences de même nature (par exemple : les compétences relationnelles associées à la prise en charge d'un public en difficulté).

Compétence transférable : connaissance ou pratique que j'ai apprise ou utilisée dans mon métier actuel et que je pourrai mettre en œuvre dans le métier visé.

Compétence à acquérir ou à approfondir : connaissance ou pratique que je n'ai pas utilisée dans mon métier actuel et qui sera nécessaire dans le métier visé.

REPRÉSENTATION DES AIRES DE MOBILITE À PARTIR DU MÉTIER D'ORIGINE A.S.

Les métiers proposés ne sont pas exhaustifs. D'autres parcours peuvent exister. Ces parcours correspondent à des changements d'activités : diversification, acquisition de nouvelles compétences, évolution dans un nouvel environnement de travail. Ils n'impliquent pas forcément de promotion ou de modification de la rémunération.



Degrés de proximité :

- 1 Degré 1 :** approfondissement des compétences.
- 2 Degré 2 :** acquisition nécessaire d'un nouveau domaine de compétences.
- 3 Degré 3 :** acquisition nécessaire de plusieurs nouveaux domaines de compétences, domaine d'application différent, niveau de responsabilité différent.

DÉFINITION DES MÉTIERS CIBLES : MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES, LIEU D'EXERCICE

Aide médico-psychologique (AMP) PAGE 8	L'aide médico-psychologique (AMP) accompagne des personnes handicapées ou dépendantes au quotidien. Il a également un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non. L'AMP exerce au sein d'une équipe dans les établissements où des personnes ont besoin d'une présence et d'un accompagnement du fait de leur handicap ou de leur dépendance : hôpitaux, maisons d'accueil spécialisées, maisons de retraite...
AS + Animation PAGE 9	Il exerce les fonctions d'aide-soignant auxquelles s'ajoutent une fonction d'animation auprès des personnes âgées qui consiste à utiliser différentes techniques (expression corporelle, atelier d'écriture, activités artistiques et culturelles, culinaires...) afin de renforcer les moments de rencontres et d'échanges et d'encourager l'expression, la créativité et l'épanouissement de la personne.
Ambulancier PAGE 10	L'ambulancier assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés, dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic. L'ambulancier exerce son activité au sein d'une entreprise privée de transport sanitaire ou d'un établissement de santé.
Assistant de soins en gérontologie (ASG) PAGE 11	L'ASG est un aide-soignant ou un aide médico-psychologique déjà expérimenté dans la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou en grande dépendance. Il intervient pour aider et soutenir les personnes fragilisées par la maladie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie. L'ASG exerce généralement en établissement (hôpital, EHPAD).
Auxiliaire de puériculture (AP) PAGE 12	L'auxiliaire de puériculture accompagne les apprentissages des nourrissons et des jeunes enfants jusqu'à 3 ans, tout en veillant à leur hygiène et à leur confort. L'AP exerce dans les crèches, haltes-garderies, maternités.
Auxiliaire de vie sociale (AVS) PAGE 13	L'auxiliaire de vie sociale assiste les personnes fragiles, dépendantes ou en difficulté sociale en leur apportant une aide dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne, y compris les loisirs, en fournissant un soutien psychologique et social. L'AVS exerce dans un service d'aide à domicile, ou éventuellement en établissement (EHPAD).

Assistant maternel	L'assistant maternel accueille à son domicile , de façon régulière ou occasionnelle, un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans pendant que les parents travaillent. Il veille au bien-être, à l'éducation et à la sécurité des enfants. L'assistant maternel exerce à son domicile.
PAGE 14	
Chargé d'accueil	Le chargé d'accueil est chargé d'accueillir, de renseigner et d'orienter les visiteurs. Il peut aussi les accompagner, si nécessaire, jusqu'à leur lieu de rendez-vous ou les faire patienter. Il peut également avoir des activités éventuelles de secrétariat. Le chargé d'accueil exerce dans tous types de secteurs d'activités, en entreprise, dans les administrations ou collectivités.
PAGE 15	
Socio-esthéticien	Le socio esthéticien dispense des soins esthétiques auprès de populations souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (maladie, accident, vieillesse, ...), psychique, ou en détresse sociale. Le socio-esthéticien exerce dans les hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), maisons d'arrêt...
PAGE 16	
Aide/Assistant dentaire	L'aide dentaire est le collaborateur du chirurgien-dentiste. Il fixe les rendez-vous, nettoie, stérilise et range le matériel utilisé par le praticien pendant les consultations. Il prépare, constitue, actualise et classe les fichiers des dossiers médicaux, assure la liaison avec le laboratoire de prothèses dentaires, gère les stocks de fournitures et de médicaments et renouvelle les commandes. Contrairement à l'assistant dentaire, il n'assiste pas le praticien pendant la consultation. L'aide dentaire exerce en cabinet dentaire.
PAGE 17	
Animateur en gérontologie	L'animateur en gérontologie intervient auprès de personnes âgées. Il vise à favoriser le bien-être des résidents d'une structure et à leur permettre de retrouver ou de développer une vie sociale au sein de la structure ou dans son environnement. L'animateur en gérontologie exerce en établissement de santé ou médico-social (EHPAD).
PAGE 18	
Assistant familial	L'assistant familial accueille à son domicile des enfants ou adolescents jusqu'à 18 ans ou de jeunes majeurs jusqu'à 21 ans, leur prodigue des soins et effectue l'ensemble des tâches nécessaires à leur développement physique, mental et social. L'assistant familial exerce à son domicile.
PAGE 19	

Auxiliaire de vie scolaire	<p>L'auxiliaire de vie scolaire est un assistant d'éducation spécialisé dans l'accompagnement scolaire d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap.</p> <p>L'auxiliaire de vie scolaire exerce dans les écoles primaires et les établissements publics du second degré, ou en établissement spécialisé.</p>
PAGE 20	
Auxiliaire vétérinaire	<p>L'auxiliaire vétérinaire assiste ce dernier, en assurant à la fois le secrétariat médical et l'aide aux soins. Il prend les rendez-vous, gère le fichier de clients et accueille les clients et leurs animaux. Il prépare également les commandes de produits et de médicaments.</p> <p>L'auxiliaire vétérinaire exerce en cabinet vétérinaire.</p>
PAGE 21	
Formateur AS	<p>Il transmet ses savoirs professionnels aux apprenants dans les cursus de formation au diplôme aide-soignant.</p>
PAGE 22	
Infirmier	<p>L'infirmier réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie.</p> <p>L'infirmier exerce en Hôpital ou clinique, EHPAD, service de soins infirmiers à domicile, cabinet libéral, etc.</p>
PAGE 23	
Prothésiste ongulaire	<p>Spécialiste en pose de prothèses ongulaires, il pose et décore les faux ongles avec des vernis, des motifs, des bijoux...</p> <p>Le prothésiste ongulaire exerce en institut spécialisé, ou à son compte (exercice au domicile des particuliers).</p>
PAGE 24	

Responsable de secteur

PAGE 25

Premier niveau d'encadrement dans les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), le responsable de secteur a un rôle pivot entre l'intervenant à domicile et le bénéficiaire. Il assure la mise en œuvre et le suivi du plan d'aide en mobilisant les ressources humaines nécessaires.

Son activité consiste notamment à :

- évaluer les besoins du bénéficiaire au domicile et définir son projet de vie avec lui : évaluation de la situation, élaboration du plan d'aide personnalisé,
- veiller au bon déroulement du plan d'aide en coopération avec les équipes médico-sociales intervenant chez le bénéficiaire,
- organiser et superviser les interventions des intervenants à domicile dans le respect de la législation du travail,
- assurer l'encadrement des intervenants à domicile et la gestion des ressources humaines : recrutement, formation, évaluation des personnels.

Le responsable de secteur exerce dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Secrétaire de laboratoire

PAGE 26

Le secrétaire de laboratoire est l'interface entre les patients et l'équipe médicale chargée des prélèvements et des analyses.

Le secrétaire de laboratoire exerce en laboratoire d'analyse et de biologie médicale.

Secrétaire médical

PAGE 27

Le secrétaire médical assure le secrétariat d'un ou plusieurs médecins au sein d'un cabinet médical ou dans un service hospitalier. Le secrétaire médical exerce en cabinet médical, à l'hôpital, en clinique.

LES PARCOURS LES PLUS PROCHES : PARCOURS DE 1^{ER} DEGRÉ

DEGRÉ 1

AS vers Aide médico-psychologique (AMP)

Compétences transférables

Compétences de l'AS et notamment :

- Evaluer les besoins et les attentes de la personne âgée
- Etablir une communication adaptée à la personne
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Participer à l'animation de la vie sociale et relationnelle
- Assurer le soutien médico-psychologique
- Participer à la mise en place et au suivi du projet personnalisé

Changement d'environnement de travail à gérer

Peut exercer en Ehpad, animation unité Alzheimer, accueil de jour...
Peut exercer dans des structures pour personnes handicapées.

Diplôme obligatoire

DE AMP :
3 modules à valider sur les 6 que compte la certification.
Accessible par la VAE, selon l'expérience.

Compétences transférables

Compétences de l'AS et notamment :

- Evaluer les besoins et les attentes de la personne âgée
- Etablir une communication adaptée à la personne
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Concevoir, mettre en œuvre et animer des activités avec des techniques d'animation adaptées
- Identifier et contacter des partenaires si besoin

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice en équipe dans le secteur de l'aide à domicile (équipe animation, accompagnement social).
Exercice en structure.

Formation conseillée

BAPAAT :
1 500 h de formation

Compétences transférables

- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Etablir une communication adaptée à la personne
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Dans toutes situations d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient
- Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice dans une société d'ambulances.

Diplôme obligatoire

DE AMB :
4 modules à valider sur les 8 que compte la certification.
Accessible par la VAE, selon l'expérience.

Compétences transférables

- Compétences de l'AS

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Mieux connaître les caractéristiques de la personne âgée et approfondir les spécificités de la relation avec ce public
- Approfondir ses connaissances des pathologies spécifiques à ce public

Changement d'environnement de travail à gérer

Pas de changement particulier.

Formation obligatoire

Formation ASG :
140 h.

Compétences transférables

- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Etablir une communication adaptée à la personne
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- Réaliser des soins à l'enfant

Changement d'environnement de travail à gérer

Peut exercer dans des structures d'accueil de jeunes enfants.

Diplôme obligatoire

DE AP : 2 modules à valider sur les 8 que compte la certification. Accessible par la VAE, selon l'expérience.

Compétences transférables

- Connaissance de la personne (situer la personne aux différents stades de son développement, appréhender les incidences des pathologies, handicaps et déficiences)
- Accompagnement et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle
- Accompagnement et aide dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (réalisation de repas adaptés, achats alimentaires et menus, entretien du linge et environnement, aide documents administratifs familiaux)
- Participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé
- Connaissance des principaux dispositifs sociaux

Changement d'environnement de travail à gérer

Diplôme obligatoire

DE AVS :
4 modules à valider sur les 6 que compte la certification.
Accessible par la VAE, selon l'expérience.

LES PARCOURS POSSIBLES NÉCESSITANT UN NOUVEAU DOMAINE DE COMPÉTENCES : PARCOURS DE 2^{ÈME} DEGRÉ

DEGRÉ 2

AS

vers Assistant maternel

Compétences transférables

- Evaluer les besoins et les attentes d'une personne
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- S'adapter à une relation particulier-employeur

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice à son propre domicile (agrément du domicile) ou en Maison d'Assistants Maternels.

Formation obligatoire

Agrément du conseil départemental (ex-conseil général).
Formation d'Assistant Maternel : 60 h.

Compétences transférables

- Respecter la confidentialité des informations
- Savoir s'adapter à différents publics
- Réagir de manière appropriée selon les situations rencontrées
- Être autonome dans son activité en respectant les consignes
- Être empathique dans sa relation à l'autre

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- Réaliser des soins à l'enfant

Changement d'environnement de travail à gérer

Peut exercer dans des structures d'accueil de jeunes enfants.

Formation conseillée

DE AP : 2 modules à valider sur les 8 que compte la certification. Accessible par la VAE, selon l'expérience.

Compétences transférables

- Connaître le public
- Savoir entrer en relation avec la personne âgée, identifier ses besoins, s'adapter à sa demande
- Connaître les pathologies, le respect de l'hygiène
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle, intervenir en accord avec le personnel soignant

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Connaître les techniques de la socio-esthétique

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice en établissement. Interventions sur différents établissements et services.

Diplôme conseillé

CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie.
BP Esthétique, cosmétique, parfumerie.
Bac Pro Esthétique, cosmétique, parfumerie.

LES PARCOURS POSSIBLES AVEC UN ACCOMPAGNEMENT PLUS CONSÉQUENT : PARCOURS DE 3^{ÈME} DEGRÉ

DEGRÉ 3

AS

vers Aide/Assistant dentaire

Compétences transférables

- Respecter la confidentialité des informations
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Réagir de manière appropriée selon les situations rencontrées
- Etre autonome dans son activité en respectant les consignes et procédures
- Avoir une certaine connaissance de la terminologie médicale
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Assurer l'entretien et l'hygiène d'un matériel

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Savoir gérer la relation téléphonique et l'accueil des patients
- Savoir interrompre et prioriser son activité
- Avoir des compétences administratives : suivi administratif des dossiers des patients, prise de rendez-vous, traitement du courrier, maîtrise des outils de bureautique, transmission des informations, classement
- Savoir stériliser des instruments
- Connaître les produits dentaires et savoir gérer les stocks
- Etre capable d'assister le chirurgien dentiste dans la réalisation des soins dentaires

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice dans un cabinet dentaire.

Diplôme conseillé

Qualification aide dentaire. Formation dans le cadre d'un contrat ou période de professionnalisation uniquement. Ouvert au détenteur d'un Brevet des collèges ou après une 3^{ème} validée. 336 h de cours théoriques sur 18 mois d'alternance.

Compétences transférables

- Evaluer le besoin et les attentes de la personne âgée
- Avoir une communication adaptée à la personne
- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation
- Travailler en équipe pluri-professionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Elaborer un programme d'animation en cohérence avec le projet d'établissement et le projet de vie de la personne
- Etablir et gérer un budget d'animation
- Piloter et évaluer les actions menées
- Identifier et communiquer avec des partenaires d'animation extérieurs

Changement d'environnement de travail à gérer

Intervention dans une ou plusieurs structures ou services.
Accompagnement d'un collectif.

Diplôme(s) conseillé(s)

BPJEPS "Animation sociale".
Diplôme Animateur en gériologie (niveau IV, MFR, inscrit au registre des qualifications professionnelles et reconnu par la fonction publique).

Compétences transférables

- Evaluer les besoins et les attentes d'une personne
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Connaître le public enfant et adolescent en difficulté sociale
- Accueil et intégration de l'enfant dans la famille
- Accompagner un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- Participer à l'accompagnement éducatif
- S'adapter à une relation particulier-employeur
- Connaître les acteurs et institutions de la protection de l'enfance

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice au sein de sa propre famille.
Projet de vie.

Diplôme obligatoire

DE Assistant familial :
240 h
de formation.

Compétences transférables

- Aider aux déplacements, à l'installation ou à la manipulation de matériel
- Faciliter et stimuler la communication entre le jeune en situation de handicap et son entourage
- Accomplir des gestes techniques et de soins ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale particulière
- Contribuer à l'élaboration du projet individualisé
- Rendre compte de son intervention
- Identifier et s'adapter aux besoins et attentes de la personne

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Connaître le public scolaire et de l'institution
- Etre capable d'assurer une aide scolaire

Changement d'environnement de travail à gérer

Aide et accompagnement individuel au sein d'un collectif.
Travail en collaboration avec l'enseignant.

Diplôme conseillé

Diplôme de niveau V à venir.

Compétences transférables

- Respecter la confidentialité des informations
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Réagir de manière appropriée selon les situations rencontrées
- Etre autonome dans son activité en respectant les consignes et procédures
- Connaissance de la terminologie médicale
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Connaître les techniques d'entretien et d'hygiène des locaux et du matériel

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Savoir gérer la relation téléphonique et l'accueil des patients
- Savoir interrompre et prioriser son activité
- Avoir des compétences administratives : suivi administratif des dossiers, prise de rendez-vous, traitement du courrier, maîtrise des outils de bureautique, transmission des informations, classement
- Connaître les animaux et les produits vétérinaires
- Etre capable d'assister le vétérinaire dans la réalisation des soins aux animaux

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice dans un cabinet vétérinaire.

Diplôme conseillé

Qualification d'auxiliaire vétérinaire.
Formation dans le cadre d'un contrat ou période de professionnalisation ou apprentissage uniquement.
21 semaines de cours théoriques sur 2 ans d'alternance.
Ouvert au détenteur d'un diplôme de niveau V (BEP/CAP).

Compétences transférables

- Les compétences AS

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Analyser des situations de travail
- Transmettre des savoirs, savoir-faire et postures
- Construire un programme pédagogique
- Repérer, valoriser, évaluer les compétences du formé

Changement d'environnement de travail à gérer

Travail en équipe au sein d'un OF ou d'une association.

Formation (s) conseillée(s)

Bac + 2 Formateur.
DE CESF.
BTS SP3S.

Compétences transférables

- Evaluer les besoins et les attentes d'une personne
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés
- Rechercher, traiter, et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Etablir un diagnostic infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmier
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice possible en établissement.

Diplôme obligatoire

DE IDE :
3 ans de formation,
grade Licence.

Compétences transférables

- Respecter la confidentialité des informations
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Réagir de manière appropriée selon les situations rencontrées
- Etre autonome dans son activité en respectant les consignes et procédures
- Etre capable d'identifier des contre-indications médicales (allergies, traitement médical...)
- Appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Connaître les techniques et produits dans le domaine des prothèses ongulaires
- Disposer d'une certaine créativité et sensibilité artistique
- Savoir gérer la relation client

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice dans un cabinet de prothésiste ongulaire.
Possibilité d'exercer à domicile.

Diplôme conseillé

CAP Soins esthétiques et corporels.
Il existe des formations proposées par des organismes privés (vérification indispensable de l'inscription du titre au RNCP).

Compétences transférables

- Connaître la personne âgée
- Evaluer les besoins et attentes de la personne âgée
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Rechercher, traiter et transmettre les informations
- Analyser et rendre compte de son intervention
- Assurer une communication professionnelle et institutionnelle

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Recueillir la demande et mettre en place la prestation
- Manager l'équipe d'intervenants à domicile
- Suivre et améliorer la qualité des interventions
- Contribuer à promouvoir l'offre de service de l'association et son image
- Contribuer à développer et à entretenir des réseaux opérationnels sur son territoire

Changement d'environnement de travail à gérer

Pas de changement particulier.

Diplôme conseillé

Un diplôme de niveau III ou II (BTS SP3S, DE CESF) peut être exigé. Accessible par la VAE, selon l'expérience.

Compétences transférables

- Respecter la confidentialité des informations
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Relationnel
- Réagir de manière appropriée selon les situations rencontrées
- Etre autonome dans son activité en respectant les consignes et procédures
- Avoir une certaine connaissance de la terminologie médicale
- Appliquer les mesures d'hygiène et de sécurité

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Savoir gérer la relation téléphonique et l'accueil des patients
- Savoir interrompre et prioriser son activité
- Avoir des compétences administratives : suivi administratif des dossiers des patients, prise de rendez-vous, traitement du courrier, maîtrise des outils de bureautique, transmission des informations, classement
- Connaître les spécificités du secrétariat technique de laboratoire : assurer l'identification des prélèvements et résultats d'analyses, informer le patient des conditions de réalisation des examens.

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice dans un laboratoire d'analyse médicale.

Diplôme conseillé

Titre de niveau IV de secrétaire technique option santé. Formation dans le cadre d'un contrat ou période de professionnalisation uniquement. Ouvert au détenteur d'un diplôme de niveau IV (Bac) ou équivalent. 350 h de formation sur une alternance de 12 mois.

Compétences transférables

- Respecter la confidentialité des informations
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Réagir de manière appropriée selon les situations rencontrées
- Etre autonome dans son activité en respectant les consignes et procédures
- Connaissance de la terminologie médicale
- Relationnel

Compétences à acquérir ou à approfondir

- Savoir gérer la relation téléphonique et l'accueil des patients
- Savoir interrompre et prioriser son activité
- Avoir des compétences administratives : suivi administratif des dossiers des patients, prise de rendez-vous et gestion du planning du personnel médical, traitement du courrier, maîtrise des outils de bureautique, transmission des informations, classement

Changement d'environnement de travail à gérer

Exercice en cabinet médical ou en établissement hospitalier.

Formation conseillée

Pas de diplôme mais des formations spécifiques proposées par différents organismes. Niveau bac exigé le plus souvent mais il existe des formations ouvertes aux niveaux V (BEP/CAP) avec expérience dans le secteur sanitaire et social (formations Croix-Rouge notamment).

Des outils créés spécialement pour vous

Pour répondre au renforcement des obligations de l'employeur notamment dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, les partenaires sociaux ont créé des outils spécifiques pour permettre aux employeurs et aux salariés de gérer au mieux la deuxième partie de leur carrière.

GÉRER LA 2^E PARTIE DE CARRIÈRE



Téléchargeables sur :

adessadomicile.org

admr.org

fnaafp.org

una.fr

opca.uniformation.fr/web_privé2/



> Ce guide permet d'avoir une vue globale sur la gestion de deuxième partie de carrière et donne les clés pour la mener à bien avec les salariés, pas à pas



> Ces fiches aident le salarié à identifier des pistes professionnelles possibles à partir des métiers d'employé à domicile, AS, AVS, TISF, RS



> Ces deux questionnaires permettent de faire le point sur les diplômes et compétences des intervenants à domicile



> Cet outil est un support au dialogue pour l'employeur, lors de l'entretien de deuxième partie de carrière

 **adessadomicile**
Fédération Nationale
aidé, accompagnement & soin à la personne

 **ADMR**
la référence du service à la personne

 **FNAAFP/CSF**
Fédération de l'aide à domicile

 **UNA**
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

FO

 **la cgt**
confédération générale du travail

 **Cfdt** : SANTÉ SOCIAUX

 **CFTC**
La Vie à Domicile